



Prolégomènes d'une poétique créole

Rodolf Étienne

rodolfetienne@yahoo.fr

Université des Antilles et de la Guyane

Résumé :

Malgré les avancées de la traductologie européenne, les relations des langues, identités et cultures post-esclavagistes, post-coloniales, post-modernes demeurent peu étudiées. Dans ce contexte, les notions ataviques de diglossie et d'aliénation figurent au cœur des débats, engageant encore dans un rapport tendu les différentes langues, identités et cultures en présence. Elles s'opposent – identités, langues et cultures -, en réalité, au libre développement, à la libre expression de l'individu comme de la société qu'elles composent. Situation ambiguë, controversée, contraignante pour le chercheur – l'auteur -, confronté, de manière invariante, à des approches toujours relatives du sens et du réel – dichotomie. Pour l'auteur ou le traducteur créoles, garants tous deux d'une forme authentique de la parole et de son sens - toujours en quête de réalisations collectives -, les contraintes sont réelles d'une description juste de l'universel.

Et, aujourd'hui, à l'heure où la Globalisation - la Mondialisation - s'est définitivement emparée des destinées du monde, que reste-t-il des utopies fondatrices des lettres créoles et antillaises ? Quelle place occupe l'auteur créole – le traducteur créole - dans la société créole moderne, société où la parole authentique semble avoir perdu tout sens et toutes valeurs ? Dans quels cadres inscrire les œuvres ainsi produites ? Vers quelles nouvelles destinées tendent-elles, vers quels nouveaux horizons ?

Mots-clés : littératures créoles, identité, Glissant.

La poética de la traducción creole

Resumen:

A pesar de los avances de la traductología europea, las relaciones entre las lenguas, identidades y culturas post-esclavistas, poscoloniales y posmodernas siguen siendo poco estudiadas. Es en este contexto particular en el que las nociones atávicas de diglosia y de alienación figuran todavía en el centro de los debates, forzando a las identidades y culturas presentes en una relación tensa. Estas nociones se oponen, en realidad, al libre desarrollo y a la libre expresión del individuo y de la sociedad que las componen. Es una situación ambigua, controvertida y restrictiva para el investigador, confrontado, de manera permanente, con enfoques relativos del sentido de lo real: una dicotomía. Para el autor y el traductor creoles (garantes de la palabra y de su autenticidad, siempre en búsqueda de realizaciones colectivas) las restricciones son la realidad de una descripción de lo universal.

Hoy, en el momento en que la globalización se ha impuesto definitivamente sobre el destino del mundo, ¿qué queda de las utopías creoles? ¿Cuál es el lugar del autor –del traductor– en el nuevo contexto de la sociedad creole, donde la palabra, ancestral y auténtica, parece haber perdido todo sentido y todo valor? ¿En qué marcos, por consiguiente, inscribir las obras así producidas? ¿Hacia cuáles destinos se dirigen estas obras, cuáles horizontes, cuáles utopías?

Palabras clave: literaturas creoles, identidad, Glissant.

The poetics of Creole translation

Abstract:

Despite the advancements of European translation studies, the relationships between post-slavery, postcolonial and postmodern languages, identities, and cultures are still rarely studied. In this context, in particular, the atavist notions of diglossia and alienation are still at the heart of debates, forcing the present identities and cultures into a tense relationship. These notions are actually opposed to the free expression and the free development of the individual and of the society they form. It is an ambiguous, controversial and restrictive situation for the researcher, who is permanently faced with relative approaches to the meaning of reality –a dichotomy. For the Creole author and/or translator –defender of the word and of its authenticity, always looking for collective realizations–, restrictions are the reality of a description of what is universal.

Today, at a time in which globalization has definitely imposed itself on the world's destiny, what remains of the Creole utopias? What is the place of the author –of the translator– in the new context of Creole society, where the ancestral and authentic word seems to have lost all its meaning and value? Within which frameworks should the works thus created be included? Which destinies are these works heading towards? Which horizons, which utopias?

Keywords: creole literatures, identity, Glissant.

1. Introduction

Si depuis l'Antiquité, la réflexion abonde autour des thématiques de la traduction, la traductologie, en tant que science du langage, qui s'est très largement développée en Occident, et plus particulièrement en Europe, au milieu du XX^{ème} siècle, en étudiant les procédures complexes de la traduction, a soutenu de très nombreuses théories, engageant autant de vifs et passionnants débats. Au milieu de cette somme, qui tend pourtant à l'exhaustivité, les thématiques et problématiques touchant aux destinées linguistiques et culturelles des identités post-coloniales, post-esclavagistes et/ou post-modernes - globalisation -, identités où le rapport des langues en présence a joué et joue encore un rôle singulier dans le processus d'aliénation identitaire, ont peu été étudiées.

Une situation de carence générale décrite très justement par Konaté Siendou, du laboratoire des théories et modèles linguistiques de l'université Houphouët-Boigny de Cocody, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, qui affirme dans son article *Plaidoyer pour une approche intérieuriste en traductologie africaine* :

Les traducteurs ainsi que les traductologues en Occident, à juste titre, ne considèrent pas l'imbrication de plusieurs langues dans le processus de traduction à cause du paysage linguistique moins touffu dans leur pays. A part la Belgique, où le français, l'anglais et l'allemand se côtoient, le Canada où le français et l'anglais sont les deux langues dites officielles, peu sont les pays dont les théoriciens de la langue et de sa traduction imaginent les niveaux d'influence culturelle issus de la pluralité des langues en jeu (Siendou, 2009, p. 5).

En matière d'historiographie, Serge Gruzinski, historien français apologiste des cultures hybrides, spécialiste de l'Amérique latine, dans son ouvrage de référence *La Pensée*

métisse, dénonce de même l'ethnocentrisme européen, estimant que « L'historien européen a d'ordinaire privilégié l'histoire de l'Occident par rapport à celle du reste du monde, l'histoire de l'Europe par rapport à celle de l'Occident et, plus souvent encore, l'histoire nationale par rapport à l'histoire de ses voisins » (Gruzinski, 1999, p. 50). Et il avoue, pour ce qui est du domaine de l'épistémologie, en particulier que : « Les brassages planétaires qui envahissent notre quotidien nous rappellent que nous ne sommes pas seuls dans le monde des idées et que l'occidental n'est certainement pas l'universel ». Admettant, en définitive : « Il nous faut apprendre à relativiser nos modes de pensées » (ibid.). Attitude objective, telle que décrite, déjà, par le psychiatre révolutionnaire algérien, héraut de la psyché nègre, Frantz Fanon, militant de la désaliénation et de la décolonisation, qui posait dans l'ouvrage *Peaux noires masques blancs*, invariablement face à ce qu'il nommait le *drame des sciences de l'homme* : « Doit-on postuler une réalité humaine type et en décrire les modalités psychiques, ne tenant compte que des imperfections, ou bien ne doit-on pas tenter sans relâche une compréhension concrète et toujours nouvelle de l'homme ? » (Fanon, 1952, p.17). Fanon qui affirmait encore, comme d'une tautologie, principe essentiel d'une évolution active, cette dynamique fondamentale d'une pensée en mouvement : « Il y a un phénomène psychologique qui consiste à croire en une ouverture du monde, dans la mesure où les frontières se brisent » (ibid.).

2. De la diglossie

Cependant, faut-il aussi reconnaître, s'il est aisé, dans l'ensemble, de faire reproche à l'eurocentrisme et dans le domaine des lettres, en particulier, de faire amende à la traductologie européenne, notamment en matière d'études plurilingues, à proprement parler, pour ce qui est de l'étude des langues régionales, au sein des sociétés créoles elles-mêmes, le chercheur moderne ne peut guère s'appuyer que sur les résultats des premières études, des premières analyses, le rendu des premières critiques. Approche ambivalente qui, pour ce qu'elle est liée au langage, au discours, à la parole et à l'écrit, rend compte d'un séculaire atavisme des sociétés créoles, marginales, marginalisées. Cette dichotomie permanente du sens et du réel – Pays rêvé, pays réel (Glissant, 1985) - se nourrit insidieusement – incidemment - d'un phénomène affectant la relation des langues et que les linguistes ont depuis longtemps nommé sous le vocable savant de « diglossie ». Cette situation d'échec relatif de la langue orale - le créole - versus la langue écrite – le français - est ici renforcée par la diglossie, terme que le traductologue créole Jean-Pierre Arsaye, Ferguson¹ pris à témoin, décrit ainsi :

La diglossie, même si elle signifie « bilinguisme » en grec, désigne la situation linguistique d'une communauté utilisant régulièrement deux variétés n'ayant pas le même statut, l'une dominante, relève de domaines prestigieux, l'autre dominée, étant plutôt l'apanage de la conversation quotidienne. La langue dominante est bien entendu le français et la langue dominée, le créole (Arsaye, 2004, p.161).

¹ Charles A. Ferguson (1921 – 1998). Linguiste américain, considéré comme l'un des fondateurs de la sociolinguistique.

La diglossie, toujours à considérer, ici, comme point nodal de la relation des langues en présence, oriente, de fait, les rapports de l'une à l'autre et définit, en profondeur, les relations entre le traducteur et l'œuvre et/ou l'auteur à traduire et entre le traducteur et le(s) lectorat(s) de destination... quand il(s) existe(nt).

Jean-Pierre Arsaye, éclaire encore ce phénomène, pour ce qui est des enjeux des langues en présence :

La traduction littéraire entre le français et le créole tente de répondre à différentes motivations culturelles et idéologiques. (...) Dans le sens créole – français, sa visée a pour but de valoriser surtout par une plus large diffusion des œuvres, la langue et la culture créoles.

Dans le sens français – créole, son but est de tester et d'attester les capacités de la langue traduisante, l'enrichissement et l'élargissement du vernaculaire et donc de la culture dans laquelle elle se déploie, ce qui se fera notamment par emprunts lexicaux et syntaxiques, de valoriser également (l'oral), le vernaculaire en montrant ses capacités à traduire des langues prestigieuses (Arsaye, 2004, p. 97).

Et s'il est des arguments pour justifier la diglossie, si les concepts de langues faibles et de langues fortes peuvent se défendre parfois, si le contraste entre langue écrite et langue orale est manifeste, si les sphères d'expression de l'oralité – du vernaculaire - sont tout autres que celles de l'écriture et si, enfin, leurs patrimoines mêmes se disputent, alors cette situation d'état de guerre comme d'un état de siège permanent, suggèrent – imposent – aux langues, identités et cultures qui en portent les stigmates de nouvelles approches du sens et du réel. Cette notion - la diglossie -, ses fixités incongrues, ses cloisonnements arbitraires, les situations empiriques qu'elle engendre, induit inéluctablement l'auteur créole, sa production et plus largement encore les littératures et diverses expressions antillaises et créoles dans une relative opacité, équivoque permanent, rapport ambigu qui se lie toujours de controverses, de polémiques et de censures. Condition singulière de la littérature antillaise qui aurait fait dire à Roger Toumson, lors du *LIVe Congrès de l'Association internationale des études françaises* (AIEF), réunion collégiale qui se tenait à Paris, en 2003 :

Malgré les efforts soutenus des uns et des autres, y compris des théoriciens et critiques littéraires locaux au premier chef concernés, un constat de carence doit encore être toutefois dressé. La théorie adéquate aux pratiques littéraires du domaine considéré est encore à venir (Toumson, 2003, p.104).

Raphaël Confiant, Jean Bernabé et Patrick Chamoiseau, les co-auteurs de *Eloge de la Créolité* (1990), posaient pareillement le même constat de carence, parlant de la littérature créole, qu'ils nommaient la *littérature antillaise* : « La littérature antillaise n'existe pas encore. Nous sommes encore dans un état de pré-littérature : celui d'une production écrite sans audience chez elle, méconnaissant l'interaction auteurs/lecteurs où s'élabore une littérature » (Confiant, Bernabé et Chamoiseau, 1999, p.14). Analyse ferme, jugement pertinent, par quoi nos trois littérateurs situaient notre diversité créole sur la trace de ses perceptions inaugurales, faisant résonner, en même temps que les alarmes de nos cultures ataviques, les diverses cloches de nos identités créoles. Un concert à

foison, durant lequel la littérature créole – *la littérature antillaise* - par ces impétueuses résonnances, tendait, elle aussi, au rappel à l'ordre de ses épigones.

3. Des atavismes créoles

Edouard Glissant, chantre du Tout-Monde, répondant à Pierre Desgraupes, à l'occasion de la réception du prix *Renaudot* (1958), pour son roman *La Lézarde*, à la question « Pensez-vous qu'une littérature en langue antillaise soit possible ? », avait considéré : « Qu'une littérature en créole, quand le créole sera une langue assez constituée, aura autant de chance d'être une bonne littérature » (Glissant, 1958). Et il avait enchaîné : « Pour le moment, la littérature créole n'est pas encore possible parce que le créole n'est pas encore passé de l'état de langage ordinaire à l'état de langage articulé et littéraire » (ibid.). Ce brillant commentaire d'un intellectuel antillais en pleine reconnaissance nationale semble avoir produit un remarquable effet dans les milieux littéraires antillais et il semblerait aussi que beaucoup de littérateurs créoles, en particulier, l'aient suivi. D'autant que Gilbert Gratiant², pour parler de la Martinique exclusivement, portait haut déjà, à cette même époque, l'engagement d'une littérature *en* créole, s'attachant alors à en fixer les bases grammaticales et lexicales, sans parler de ses thèses et théories en faveur du métissage culturel et biologique.

Gilbert Gratiant, le premier, posera les jalons de la littéralité créole moderne. Il se sera ainsi agi, pour lui, non moins, en tant que littérateur s'inscrivant dans un univers bilingue marqué par la diglossie - qui impose ses marges hiérarchiques, ses lignes de force, ses trajectoires tendues - que de susciter un réel engouement pour la littérature créole et de contribuer, en définitive, à la pleine valorisation de la langue et de l'écrit minorés. Gilbert Gratiant, traducteur en français de ses œuvres, consacre également un extrait démonstratif à cet aspect de son activité littéraire et livre, pour la première fois avec autant de vérité et d'acuité, une riche « *vision de l'intérieur* », première *endophasie* de la littérature créole moderne, analyse critique, par l'auteur mené, de l'écrit produit, de ses faiblesses, de ses forces, de ses tensions, de ses multiples et complexes dynamiques. On pourrait aisément, dans le champ littéraire antillais, et plus singulièrement encore dans le champ littéraire créole, argumenter sur le caractère *révolutionnaire* de la démarche de Gratiant, mais il est tout autant vrai que nous mesurons mieux aujourd'hui l'apport immense de cet auteur à l'essor de la *littérature antillaise créole moderne* et à la valorisation des identités et des cultures créoles, tant au niveau régional qu'international.

En 1981, comme un véritable coup de semonce de la littérature antillaise et créole, Edouard Glissant publiait *Le Discours antillais*. Un ouvrage qui allait faire date, lui aussi, dans le champ des lettres antillaises et créoles et dont les objectifs étaient précisément décrits :

² Gilbert Gratiant (Saint-Pierre 1895 – Paris 1985). Écrivain bilingue français/créole. Prône une écriture militante enracinée dans le patrimoine martiniquais. Militant communiste et autonomiste. *Poème en vers faux* (Editions de la Caravelle, Paris 1931). *Fab' Compè Zicaque* (Fables en créole. Editions du Courrier des Antilles, F-de-F, sd). *Île fédérée française de la Martinique, écrit de moral politique* (Essai, Soulanges, Paris 1961).

Le Discours antillais porte la marque de ces traits de culture. Il s'efforce vers leur élucidation. Il débouche peut-être sur un langage nouveau. Il confronte en tout cas, dans sa partie créolophone, les dangers du passage de l'oral à l'écrit (Glissant, 1981, quatrième de couverture).

C'est au nom de l'*Antillanité*, mouvement littéraire se réclamant d'une identité antillaise centrée autour de ses propres valeurs culturelles et esthétiques, en quête d'authenticité face aux manifestations de la mondialisation – globalisation - qui s'annonçait déjà qu'Edouard Glissant lançait cet avertissement éclairé, reproduit ici *in extenso* :

Quand l'apprentissage de la lecture puis de la « *connaissance* » est accordé à une fraction d'une communauté à tradition orale (et ceci par enseignement élitare), les déséquilibres qui en proviennent ne sont pas généralisés. Une partie de cette élite « *délire* » sur sa science toute neuve ; le reste de la communauté préserve pour un temps, et à côté de ce délire, son équilibre.

Si cette « *instruction* » s'étend, sans pour autant qu'elle s'articule sur une pratique autonome d'acquisition de techniques appropriées, le délire de l'élite se fond dans une banalisation elle aussi « *étendue* », par quoi toute la communauté vaincue consent passivement à se démettre de sa nature, de ses fonctions possibles, de sa culture nécessaire.

Et si une telle opération s'exerce à l'encontre d'une communauté dont la langue orale porte la marque secrète, impossible et irréparable, de l'écrit (c'est le cas de la langue créole en Martinique), la dépossession risque d'être mortelle. Scruter cette dépossession, c'est contribuer à lutter contre la déperdition collective.

(...)

L'entreprise est d'autant nécessaire qu'en Martinique (pays où l'apparence a constamment pris le pas sur le réel) nous naviguons sur les illusions renouvelées du progrès social et économique. Il semblerait que le discours du discours (le retour sur soi) vienne trop tard et que nous ayons en tant que communauté perdu le sens de notre voix. Aussi, qu'il paraît dérisoire de décrire en livres, d'approcher par écrits, ce qui ainsi s'évapore tout alentour. Le réveil oral et l'éclat du créole combleront-ils le manque ? La révolution qui les fécondera est-elle encore possible ? Le pays qui les comprendra est-il là autour de nous ? (p. 39)

Si la diatribe s'adressait ici en particulier aux manifestations inclusives de la mondialisation qui, s'affirmant ici et là, annonçait, déjà, l'essoufflement des particularismes, l'aphasie des identités plurielles, le mutisme des cultures composites, promettant, en lieux et places, un modèle insécable, unique, en portant le débat au cœur même des littératures créoles, au mitan de nos cultures ataviques, dissolubles par définition – par extension –, c'était, pour Edouard Glissant, en idéologue éclairé, en philosophe averti, manière de convoquer une élite élevée aux véritables enjeux du monde global, susceptible, dans le fond et dans l'urgence, de réaliser « *ce pays, là, autour de nous* », cette terre créole « *éloignée à la fois des renoncements faciles et des replis stérilisants* ». Edouard Glissant, sans conteste, laisse un patrimoine littéraire immense à la postérité. De plus, peut-on légitimement considérer que les concepts d'*Antillanité*, de *Créolisation* et de *Tout-Monde* auront très largement contribué à nos (r)évolutions, accomplissant notre ouverture et la maturation complète de nos origines, parachevant notre éveil à une nouvelle conscience du monde.

C'est ainsi qu'en 1990, la littérature créole moderne produisait *son* éloge comme un puissant cri tiré du fond de l'âme créole. Cri retentissant, coup de tonnerre littéraire magistral et qui allait ébranler les assises du monde et plus profondément encore les assises du monde littéraire créole. La modernité créole faisait une entrée remarquable sur la scène littéraire antillaise et internationale. Dès leur incipit, nos trois auteurs faisaient tonner, ensemble, le nouveau cri créole, comme d'un mot-d'ordre, dont les vibrants échos retentiraient jusqu'aux confins du monde :

Ni Européens, ni Africains, ni Asiatiques, nous nous proclamons Créoles. Cela sera pour nous une attitude intérieure, mieux : une vigilance, ou mieux encore, une sorte d'enveloppe mentale au mitan de laquelle se bâtira notre monde en pleine conscience du monde (Confiant, Bernabé et Chamoiseau, 1990, p. 13).

Pour autant ne s'agissait-il pas là, seulement, d'un cri de l'âme créole, non plus que de simples larmes versées sur les abords du monde, *Eloge* avait réussi à pénétrer l'au-delà de nos consciences avachies et, explorant les arcanes de nos mémoires – mémoires scripturales –, nous dévoilait le flot de nos inconsciences, de nos aliénations, de nos renoncements, de nos incohérences, de nos contradictions, nous restituant, *in fine*, un nouveau sens du réel, un nouveau sens du vécu, une nouvelle relation au monde alentour. Confiant, Chamoiseau et Bernabé affirmaient ainsi, convaincus, tous trois ensemble :

Nous sommes fondamentalement frappés d'extériorité. Cela depuis les temps de l'antan jusqu'au jour d'aujourd'hui. (...) Condition terrible que celle de percevoir son architecture intérieure, son monde, les instants de ses jours, ses valeurs propres, avec le regard de l'Autre. Surdéterminés tout du long, en histoire, en pensées, en vie quotidienne, en idéaux (même progressistes), dans une attrape de dépendance culturelle, de dépendance politique, de dépendance économique, nous avons été déportés de nous-mêmes à chaque pan de notre histoire scripturale. Cela déterminera une écriture pour l'Autre, une écriture empruntée, ancrée dans les valeurs françaises, ou en tout cas hors de cette terre, et qui, en dépit de certains aspects positifs, n'a fait qu'entretenir dans nos esprits la domination d'un ailleurs... (p. 14)

Une prise de conscience qui affirmait ses volontés essentielles, son véritable caractère, sa dimension holistique, se révélant à mesure. Nos trois auteurs, réévaluant les marges – les marginalisations – de l'écrit créole, ne préconisait ni plus ni moins qu'une relecture de nos lettres fondamentales :

Créer les conditions d'une expression authentique supposait l'exorcisme de la vieille fatalité de l'extériorité. N'avoir sous la paupière que les pupilles de l'Autre invalidait les démarches, les procédés et les procédures les plus justes. (...)

Il fallait nous laver les yeux : retourner la vision que nous avons de notre réalité pour en surprendre le vrai. Un regard neuf qui enlèverait notre naturel du secondaire ou de la périphérie afin de le replacer au centre de nous-mêmes. C'est en cela que la vision intérieure est révélatrice, donc révolutionnaire. Réapprendre à visualiser nos profondeurs. Réapprendre à regarder positivement ce qui palpète autour de nous. (pp. 23-24)

4. Du trauma de la parole

Aujourd'hui, au moment où la globalisation semble s'être définitivement emparée de la diversité et des destinés du monde, que reste-t-il de nos littératures antillaises et de leurs utopies ? Selon la définition que nous en donne Roger Toumson : « une littérature n'est identifiable qu'aux caractères qui la donnent pour elle-même dans les conditions de l'historicité d'une expérience du monde dont elle fait récit » (Toumson, 2003) ou encore de la mesure de sa valeur : « les œuvres littéraires ont une inscription historique. Leur valeur se mesure à l'aptitude qu'elles acquièrent de révéler l'état d'une société donnée au moment considéré » (ibid) ou de ses fonctions : « la littérature et l'histoire ont des fonctions centrales pour la façon dont les hommes conçoivent leur identité, dont ils appréhendent leurs rapports réciproques et dont ils agissent pour les modifier » (ibid) : pourrions-nous dire de la littérature antillaise, de la littérature créole, qu'elle existe en tant que telle ?

Cédons encore à Roger Toumson, qui dit :

Si une littérature ne s'identifie qu'aux caractères historiques ou critiques qui la spécifient, elle ne signifie, en tant que telle, que par rapport aux autres littératures, qu'à la mesure de la conscience qu'elle prend de ce qu'elle a de commun, en tant que littérature, avec les littératures qui semblent lui être les plus étrangères. (Toumson, 2003, p.105)

Et, sur le ton doctoral : « La littérature est le lieu commun des symboliques, des imaginaires et des discours communs aux divers mondes du réel » (ibid). Ce qui nous fait penser – et même s'il est indéniable que la littérature antillaise et créole semble avoir atteint cette maturité qui légitime, tout au moins son inscription solidaire à l'histoire des idées et des formes -, que pour atteindre son expression autonome, ce « *discours commun aux divers mondes du réel* », elle doit encore convoquer « *son armée et sa flotte* »³.

Dans son chapitre « *La traduction du français vers le créole* » (Op. cit.), Jean-Pierre Arsaye décrit le créole comme « une langue jeune, ayant donc peu changé dans son lexique, sa morphologie, sa syntaxe et sa phonologie » et qui « à cause de la différence de statut littéraire des deux langues en présence, ne permet pas une exacte fidélité ». Il juge, donc, sur un ton amer, que : « Rendre en créole l'*odeur du siècle* d'œuvres françaises ou écrites dans d'autres langues prestigieuses semble impossible, du moins bien difficile ». Konaté Siendou, en spécialiste des langues africaines, n'en dit pas moins, pour ce qui est du passage de l'oral à l'écrit : « Les langues écrites se traduisent aisément entre elles à cause de leur scripturalité. Le passage d'une langue écrite à une langue non écrite, et vice et versa, est un parcours époumonant » (Siendou, 2009, p. 4). Dans un contexte – le contexte diglossique - où le regard de l'Autre revêt une fonction privilégiée d'invalidation, la traduction créole s'inscrit invariablement dans un *continuum*

³ Selon l'aphorisme du linguiste yidish Max Weinreich : « Une langue est un dialecte avec une armée et une flotte » (Weinreich, M. (1945). *Der YIVO un di problemen fun undzer tsayt. YIVO Bleter*, 25 (1)).

controversé, où la mémoire collective est soumise à constants tremblements, à charge, pour l'auteur, de (se) forger des repères structurants, des outils innovants, efficaces⁴.

Vincent Placolý, dans la droite lignée d'Edouard Glissant, Aimé Césaire, Gilbert Gratiant ou Frantz Fanon, auteur polygraphe, homme de terrain, d'engagement, défenseur de notre américanité et de la diversalité de nos identités créoles, conscient, lui aussi, des nouveaux enjeux de la langue et du discours créoles, mettait en garde les *élites* de son temps, dans un article fameux, intitulé « *Contre le misérabilisme en littérature* », publié dans l'organe de presse du Groupe Révolutionnaire Socialiste (GRS), groupe d'inspiration trotskyste, dont il était l'un des membres fondateurs :

Comme il existe un misérabilisme en politique, il existe un misérabilisme en littérature. Le misérabiliste est celui qui a honte de ses origines, celui qui méconnaît son histoire, minimise les capacités de son peuple, cache ses ancêtres, ferme ses enfants à la vie réelle, fuit les hommes de sa génération, remplit sa tête de livres, n'a pas dépassé le *Siècle des Lumières*, admire les autres en se dépréciant soi-même.

Homme de béquilles, pas une seule jambe ne le soutient, il sue dans les bibliothèques et présente à la vie le sourire crispé et candide de la jeune fille qui pour la première fois va au lit. Pour le misérabiliste, le passé est passé ; l'avenir, d'autres s'en chargeront pour lui. Il n'a rien compris à la dialectique matérialiste. Il n'est pas vivant, où il passe, la mort est déjà passée. (Placolý, 1971a, s/p)

Edouard Glissant, aussi, sur ce même rapport – celui de la déperdition et de l'appel aux (des) élites –, transmuant les effets canon de la langue, magnifiait la portée du discours créole à son juste éclat, tenant à dire ou à redire la nécessité impérieuse d'un engagement de la parole et de l'écrit créoles, comme d'une manifestation du génie créole :

Parole menacée. Car nous sommes habituées au détour, où la chose dite se love.
 Nous effilons le sens comme coutelas sur la roche volcanique.
 Nous l'étirons jusqu'à ce menu filet d'eau qui lace nos songes.
 Quand vous nous écoutez, vous croyez la mangouste qui sous les cannes cherche la traverse.
 Mais parole nécessaire. Raide et cassée. Sortie du gouffre, avec les os. Et qui se cherche dans tant de semblants où nous nous sommes complu.
 Et qui s'accorde malgré tout à cette énorme mélodie du monde. (Glissant, 1981, p. 28)

Pour Glissant, comme pour nos autres littérateurs créoles, ce qui fait le vrai éclat de la parole, c'est la finalité du discours : de création ou de renoncement. Frantz Fanon, figure de héros des cultures et sociétés postcoloniales, dans *Peaux noires, Masques blancs*, traitant du langage et de son *trauma*, estimait que : « parler, c'est exister absolument pour l'autre » (1952, p. 13). Il enchaînait de même : « Parler, c'est être à même d'employer une certaine syntaxe, posséder la morphologie de telle ou telle langue, mais c'est surtout assumer une culture, supporter le poids d'une civilisation » (ibid.). Affirmant encore : « On voit où nous voulons en venir : il y a dans la possession du langage une extraordinaire puissance » (ibid.). Une extraordinaire puissance que celle de la possession du langage,

⁴ « Nous abordons aujourd'hui un élément de l'existence martiniquaise qui intrigue : comment le regard de l'autre sur le Martiniquais arrive à déterminer, sur un mode insidieux, et comme sans résistance, la manière dont celui-ci *se voit*, et finalement se réalise » (Glissant, 1981, p. 522).

en effet. Une exacte possession par laquelle se fixe – se forge – la logique et la raison d'un groupe, d'un peuple, d'une population, d'une société toute entière. Posséder le langage, dans la norme, est d'une redoutable efficacité. Au sein des sociétés créoles, que nous considérons à tradition habitationnaire et où la dualité habitation/plantation représente les lieux matriciels du verbe, de la parole, jusqu'au discours commun, et de leurs sensibles relations au divers -, la possession du langage revêt une toute autre fonction : celle d'assur(m)er la simple domination d'un groupe sur un autre.

Dans ce contexte particulier, d'un rapport permanent à la domination, à la tension, de l'un sur l'autre, de l'un vers l'autre (habitation *vs* plantation), le débat public – le discours commun -, pour ce qu'il pourrait entamer de continuités et/ou de variances, se définit en termes traumatiques, pour ce qu'il active ou réactive de contraintes obsessionnelles et de refoulements constants.

Cette « *morbidité générale* » (Glissant, 1981, p.286) tel que décrit par Glissant dans *Le Discours antillais*, rend compte d'un véritable *échec* de la civilisation dite créole, comme d'un atavisme séculaire, héritage *sui generis* de la plantation, de l'habitation... et de l'esclavage. Glissant qui, plus directement encore sur la question du langage - dont la situation et la position dans l'imaginaire commun étaient, en ce temps-là, aussi catastrophique et dégradée que pouvait l'être la société antillaise et créole elle-même -, affirmait plus loin :

Le langage créole est acculé par la pression du système à une reformulation vide liée à sa non-fonctionnalité productive : elle ne peut développer un suivi syntaxique. L'usage de la langue française est irresponsabilisé : figé dans un « respect » et un non-questionnement paralysants. (p. 491)

Puis, plus loin encore :

La souche de ce lancinement est économique ; et par conséquent politique son labour. Les extrêmes d'une telle aliénation sont patents : un rejet systématique du fait créole, une affirmation non moins systématique d'une créolité exclusive qui ne fait qu'emprunter la voie du monolinguisme impérialiste occidental, succombant ainsi à ce qu'elle veut combattre. (ibid.)

Dans cet univers matriciel de la parole (habitation *vs* plantation), univers invariant de la dépossession de l'égo, de la négation du soi, l'individu, tout autant que le groupe – la collectivité, la société – n'est jamais *libre* de former ensemble, non plus que d'affirmer un discours spécifique, autonome, authentique, sans maîtrise aucune, ni de la forme, ni du fond de *son* langage, de *sa* parole. Ce huis-clos fondal-natal^{5,6} du verbe et de la parole créole ne vise point à l'édification d'une quelconque logique, ni d'une quelconque raison, mais tend plutôt à un statu-quo fatal, pour ce qu'il impose de contraintes et de limites constantes. Statu-quo, pour la littérature créole, en particulier, que Vincent Placol, y

⁵ Aimé Césaire : l'homme « fondal-natal », le « père de la nation martiniquaise », selon les termes d'une rumeur populaire (cf. *Cahier d'un retour au pays natal*).

⁶ « L'Histoire et la Littérature rejoignent une même problématique : le relevé, ou le repère, d'un rapport collectif des hommes à leur entour, dans un lieu qui change en lui-même, et dans un temps qui se continue en s'altérant. » (Glissant, 1981, p. 235)

brillant auteur de la désaliénation, définit lapidairement dans *Parler langage : Réflexions sur l'étude des créoles* :

A ceux qui n'auront pas su penser les véritables termes de conquête et de civilisation, de colonialisme et de pacification, à ceux qui, par conséquent, n'auront pas su penser l'interpénétration, par violence, des cultures, les créoles resteront toujours un mystère. (1993, p 37-40)

Dans ce contexte particulier⁷ des contraintes ataviques, des limites séculaires et des ruptures mémoriels, du statu-quo permanent, les questions de lectorat(s), en termes réelles et dynamiques, pour ce qu'elles ont de cruciales pour l'auteur en général, se posent avec une acuité toute particulière à l'auteur créole, contraint – astreint – à des modes de relations – variations complexes, suggérées – engagées – inévitablement par les phénomènes d'aliénation, de diglossie et d'atavismes.

5. Conclusion

Dans *Le Discours antillais*, brillante endophasie et qui en définitive se pose comme l'une des œuvres de réflexion les plus brillantes des utopies des lettres créoles, Glissant définit singulièrement ces quelques termes et répond admirablement aux questions essentielles liées au langage et au discours et de leurs sens et valeurs réels :

Le discours oral traditionnel. *En continuité avec l'univers des Plantations. Exprime aujourd'hui encore la force de la vision, aigüe mais pessimiste, du travailleur agricole martiniquais. S'efforce de supporter l'agression diglossique. Atteint de folklorisme, en même temps qu'il subit le délaissement généralisé de toute pratique de production dans le pays. Discours brisé.*

Le discours élitare. *Frappé d'abord de l'écart baroque, s'est banalisé en même temps que l'élite s'installait dans son peu de réalité. Discours de représentation, qui ne s'ensouche dans aucune fonction. Il traîne sa propre angoisse, qui grossit de ce qu'il ne produit que représentation. A son horizon, l'obligation macoutique. Discours vide.*

Le discours délirant. *Il naît à la stérilisation du discours oral traditionnel et de la dérision du discours élitare. Il fait le rapport entre ces deux expressions : chargé de sens comme le discours traditionnel mais tout aussi menacé ; angoissé comme le discours élitare mais tout aussi improductif. Discours tragique.*

(Le discours « littéraire » court de cette brisure à ce vide à ce tragique, tâchant d'en pratiquer une synthèse dépassante. Il arrive le plus souvent qu'il en hérite les manques, sans qu'il en dégage les significations.) (ibid, p. 283)⁸.

⁷ « Parce que le temps antillais fut stabilisé dans le néant d'une non-histoire imposée, l'écrivain doit contribuer à rétablir sa chronologie tourmentée, c'est-à-dire à dévoiler la vivacité féconde d'une dialectique réamorcée entre nature et culture antillaises. » (Glissant, 1981, p. 228).

⁸ Ces prolégomènes, ne sauraient être complets s'ils ne citaient, comme œuvres majeures du répertoire de la littérature créole moderne, l'œuvre en créole de Raphaël Confiant : *Jik dèyé do bondyé* (Nouvelles. 1979), *Kod Yann* (Roman. 1986) ou *Marisosé* (Roman. 1987) - dont quelques-uns ont été traduits en français par l'auteur lui-même, d'autres encore par le traductologue Jean-Pierre Arsaye. Nous n'omettrons pas non plus les œuvres et travaux du linguiste Pierre Pinalie, auteur, en 1992, du premier *Dictionnaire élémentaire français/créole* aux Editions Désormeaux.

Références

- Arsaye, J.P. (2004). *Français-Créole/ Créole-Français. De la traduction. Ethique. Pratiques. Problèmes. Enjeux*. Paris : L'harmattan.
- Bannour, A. (2009). *Epistémologie de la traductologie*, Université de Tunis, pp. 1-31. <http://abannour.b.a.f.unblog.fr/files/2009/03/pistmologiedelatrductologie.pdf>
- Césaire, A. (1939). Cahier d'un retour au pays natal. *Revue Volontés*, (20).
- Confiant, R., Bernabe, J. & Chamoiseau, P. (1990) *Eloge de la Créolité – In Praise of Creoleness. Édition bilingue*. Paris : Gallimard.
- Fanon, F. (1952). *Peaux noires, masques blancs*. Paris : Seuil.
- Glissant, E. (1958). *Edouard Glissant à propos de son roman La lézarde* [vidéo]. <http://www.ina.fr/video/I00015687>
- Glissant, E. (1981). *Le Discours antillais*. Paris : Seuil.
- Glissant, E. (1985). *Pays rêvé, Pays réel. Poèmes*. Paris : Gallimard.
- Glissant, E. (1997). *Traité du Tout-Monde*. Paris : Gallimard.
- Gratiant, G. (1996). *Fables créoles et autres écrits*. Paris : Stock.
- Gruzinski, S. (1999). *La Pensée métisse*. Paris : Fayard.
- Jung, C.G. (1964). *Dialectique du moi et de l'inconscient*. Paris : Gallimard.
- Jung, C.G. (1970). *Mysterium conjunctionis, Études sur la séparation et la réunion des opposés psychiques dans l'alchimie (tome 1)*. Princeton : Presses de l'Université de Princeton, USA.
- Placolý, V. (1971a). Contre le misérabilisme en littérature. *Révolution Socialiste*, (201).
- Placolý, V. (1971b). *La vie et la mort de Marcel Gonstran*. Paris : Denoël.
- Placolý, V. (1993). Parler Langage : Réflexions sur l'étude des créoles. *Tranchées. Revue politique et culturelle du Groupe Révolution Socialiste (Section Antillaise de la IVE Internationale)*, 37-40.

Siendou, K. (2009). Plaidoyer pour une approche intérioriste en traductologie africaine. *Revue des Laboratoires des Théories et Modèles Linguistiques*, (4). Récupéré de <http://www.ltml.ci/site/new/index.php/revues-du-ltml/296-suspendisse>

Toumson, R. (2003). Les littératures caribéennes francophones. Problèmes et perspectives. *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*. 55, (1).